

Règlement graphique

PLAN 2 PLAN DES RISQUES

PIERREFIQUES
Centre-bourg



DÉLIMITATION DES ZONES URBAINES, À URBANISER, AGRICOLES ET NATURELLES

- | | |
|---|--|
| ZONES URBAINES (U) <ul style="list-style-type: none">UA – Zone urbaine de centralitéUB – Zone urbaine de forte densitéUC – Zone urbaine de moyenne densitéUCO – Zone urbaine de la Costière du HavreUD – Zone urbaine de moyenne densité à dominante résidentielleUE – Zone urbaine d'équipement ferroviaireUF – Zone urbaine d'équipementUI – Zone urbaine d'activité industrielle et portuaireUJ – Zone urbaine de jardins familiauxUL – Zone urbaine littoraleUP – Zone urbaine d'équipement péninsulaireUS – Zone urbaine d'équipement de santéUT – Zone urbaine d'équipement touristiqueUY – Zone urbaine d'activité économiqueUZ – Zone urbaine sans règlement | ZONES À URBANISER (AU) <ul style="list-style-type: none">AUB – Zone à urbaniser de forte densitéAUC – Zone à urbaniser de moyenne densitéAUD – Zone à urbaniser de moyenne densité à dominante résidentielleAUE – Zone à urbaniser de faible densité / hameauAUG – Zone à urbaniser d'équipementAUT – Zone à urbaniser d'équipement touristiqueAUY – Zone à urbaniser d'activité économique2AU – Zone à urbaniser à long terme |
| ZONES AGRICOLES (A) <ul style="list-style-type: none">A – Zone agricole stricteAR – Zone agricole des espaces remarquables du littoralSecteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL)* | ZONES NATURELLES (N) <ul style="list-style-type: none">N – Zone naturelle stricteNA – Zone naturelle aménagéeNC – Zone naturelle de carrièreNR – Zone naturelle des espaces remarquables du littoralNMR – Zone naturelle des espaces remarquables maritimesSecteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL)** |

STECAL EN ZONE AGRICOLE : / Ah (habitation) / Ag (équipement) / Aj (jardins familiaux) / As (santé) / At (tourisme) / Ay (activité économique) – STECAL EN ZONE NATURELLE : / Nc (camping) / Nni (hébergement insolite) / Ng (équipement N) (jardins familiaux) / Ni (loisir / sport) / Ns (santé) / No (tourisme) / Ny (activité économique)

- | | |
|---|--|
| RISQUES NATURELS <ul style="list-style-type: none">PPRI DE LA LÉZARDE<ul style="list-style-type: none">Débordement de cours d'eauRuissellementRemontée de nappeZone d'érosionPPRN DE GONFREVILLE-L'ORCHER ET DE SAINT-ADRESSE<ul style="list-style-type: none">Gonfreville-OrcherSainte-AdressePPRL DU HAVRE À TANCARVILLE<ul style="list-style-type: none">PPRL du Havre à TancarvilleZone à réglementation spécifiqueRISQUE LIÉ À LA SUBMERSION MARINE (HORS PPRL)<ul style="list-style-type: none">Saint-Jouin-Bruneval | RISQUES LIÉS AUX EFFONDEMENTS <ul style="list-style-type: none">Cavité souterraine*Éboulement de falaiseRecul du trait de côte RISQUE LIÉ AU RUISSELLEMENT (HORS PPRI) <ul style="list-style-type: none">Ruissellement PORTÉ À CONNAISSANCE DE LA COMMUNE D'ÉTRETAT <ul style="list-style-type: none">Au moins 0,5 mInférieur à 0,5 mZone de danger |
|---|--|

Les dispositions réglementaires et les zonages des PPRI, PPRN et PPRL sont disponibles en annexe du PLUI.
* Des dérogations entre le front cadastre et certains indices de cavités souterraines identifiés peuvent exister. Il est recommandé de consulter les fiches descriptives des indices de cavité pour plus d'informations.

- | | |
|--|--|
| RISQUES TECHNOLOGIQUES <ul style="list-style-type: none">PPRT DE LA ZONE INDUSTRIAL-PORTUAIRE ET DE LA CIM D'ANTIFER<ul style="list-style-type: none">Zone industrial-portuaireCIM d'AntiferICPE SOUMISES À AUTORISATION<ul style="list-style-type: none">Zels – Zone des effets létaux significatifs (A/B/C/D)Zels – Zone des effets létaux significatifs (E)Zpel – Zone des premiers effets létaux (A/B/C/D)Zpel – Zone des premiers effets létaux (E)Zel – Zone des effets irréversibles (A/B/C/D)Zel – Zone des effets irréversibles (E)SICRE Océane<ul style="list-style-type: none">Zpel – Zone des premiers effets létaux (A/B/C/D)Zel – Zone des effets irréversibles (A/B/C/D)ZF – Zone forfataire (A/B/C/D) | INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES <ul style="list-style-type: none">Zels – Zone des effets létaux significatifsZpel – Zone des premiers effets létaux TERMINAUX DE L'EUROPE ET DE L'ATLANTIQUE <ul style="list-style-type: none">Zels – Zone des effets létaux significatifs (A/B/C)Zels – Zone des effets létaux significatifs (D)Effets létaux significatifs (E)Premiers effets létaux (D)Zpel – Zone des premiers effets létaux (E) Effets pyrotechniques (Z1) <ul style="list-style-type: none">Effets pyrotechniques (Z2)Effets pyrotechniques (Z3)Effets pyrotechniques (Z4)Effets pyrotechniques (Z5) |
|--|--|